

## Compte-rendu du Bureau du 17 septembre 2015 à l'office de tourisme

Présents : Mmes Demey ,Clothilde , Maud, Aurélie  
Mrs Palin , Cochet, Castelli, Hippert, Carigi ,

Excusés : Mmes Roseleur, Hottier , Mr Colson .

Absent : Mr Pilâtre

Secrétaire de séance : JM Carigi

---

### **1° Salon Tendance Nature Reims 2016 .**

Voir document réalisé par Maud.

Mr Hippert propose de contacter un paysagiste sur Reims pour aménager le stand.  
Il propose aussi de contacter l'ONF.

Il convient de prendre contact avec les organisateurs du salon pour voir ce qui peut être fait.

Mr Carigi propose de constituer un groupe de travail qui secondera Maud pour travailler sur ce salon. Au vu des échéances, une réunion tous les 15 jours semble appropriée.

### **2° Ressources Humaines**

Clothilde informe le bureau du départ de Marie . Son dernier jour de travail a été le dimanche 13 septembre.

Aurélie a été contactée lors des recrutements de janvier 2015 et n'avait pas été retenue. Elle a ensuite été embauchée comme saisonnière et donne entièrement satisfaction.

Elle pourrait donc être embauchée sur le poste vacant.

Elle peut être éligible au Contrat d'Avenir.

Le bureau décide donc d'embaucher Aurélie sur le poste accueil du public. Elle est embauchée en CDD de six mois, puis CDI ensuite ou en CDI directement vu son embauche saisonnière : c'est Pôle Emploi qui dira ce qu'il convient de faire.

Maud est passée en CDI en août ( pour une question d'aides de la région ).

Carole Anne a été embauchée par le Ville de Saint Mihiel et « prêtée » à l'OT → a besoin d'être « managée » et « boostée » constamment.

Il sera possible d'embaucher des personnes en contrat « senior » aidés par Pôle Emploi.

### **3° L'Office de Tourisme Hors les Murs.**

Voir les documents préparés par Aurélie.

Il faut envisager de travailler de suite dans les 3 ou 4 langues ( Classement de l'Office oblige).

Présentation du projet Thuria : le coût global sera environ de 21000 euros TTC, éligible aux subventions Leader, Région . Il resterait au maximum 20 % à financer par l'OT.

Un autre projet est moins cher, mais il nécessite que l'application adaptée soit installée sur le terminal de chaque touriste.

### **4° Projets 2016**

On va travailler sur la Web Application et sur les points info intérieurs.

### **5° Horaires d'ouverture 2016**

Voir document fourni par Clothilde.

Il faut juste voir la réglementation concernant le temps des repas ;

Mr Hippert ne comprend pas le fermeture de l'Office le dimanche matin en saison. Il explique que lors de la création de l'OTCDL, il devait rester ouvert tout le Dimanche.

Mr Carigi rappelle qu'aucun document écrit communiqué au CA depuis l'origine de l'Office ne fait état de cette contrainte.

Clothilde explique qu'au vu de la fréquentation des dimanches matin ( 5 personnes au maximum en saison), le coût en terme de personnel est beaucoup trop élevé, la convention qui s'applique au personnel étant très contraignante.

Clothilde rappelle que JAMAIS l'Office ne sera fermé le dimanche en saison, mais que les horaires seront adaptés en fonction de la fréquentation réelle des visiteurs.

### **4° Questions Diverses**

1° - Il est envisagé d'acquérir une caisse enregistreuse qui permette en outre l'impression de tickets pour le client : coût 400.00 euros.

2° - Il faut entièrement revoir la mise en réseau de tous les ordinateurs et du photocopieur/scanner pour un coût de 800.00 euros.

3° - La question de la taxe d'habitation pour les gîtes est posée par Mme Demey. Normalement, les gîtes loués toute l'année, donnant lieu à taxe de séjour ne devraient pas payer de taxe d'habitation . A voir avec les services des impôts.

4° - Clothilde rappelle les relations quelque peu cahotiques avec Madine. Question : faut-il continuer à être « politiquement corrects » et n'avoir aucune visibilité du territoire sur Madine ?

5° - Calendrier des prochaines réunions :

Bureau : le 8 Octobre , le 5 Novembre, le 3 décembre 2015 à 18 h 00 dans les locaux de l'OT.

CA : le 10 Décembre 2015 à 19h30 sur le secteur de Fresnes en Woëvre ( lieu à préciser).

AG : AG extraordinaire pour modification des statuts et règlement intérieur  
AG Ordinaire avec élection du nouveau CA pour 3 années  
Ces deux AG auront lieu successivement , le même jour, en avril 2016.

2 Soirées sur le plan local de développement touristique auront lieu les 19 et 26 Novembre 2015.

La séance est levée à 22 heures .